

Annexe Point 3

Approbation procès-verbal de la dernière ALN

Saison 2017/18

Assemblée Ligue Nationale (ALN)

Lieu :	Salle de Conférence, Stade de Maladière, Neuchâtel
Date :	Samedi, 3 mars 2018
Heure :	10h10 – 11h45
Présidence :	Pascal Giroud, président LN
Scrutateurs :	Daniel Pauli, Marc Schwitter, Dominique Benoit, Daniel Burren
Voix :	101
Majorité absolue :	51 voix
Majorité 2/3 :	68 voix
Procès-verbal :	Annina Häusli, collaboratrice LN

1. Accueil

Pascal Giroud ouvre l'ALN à 10h10 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes en saluant particulièrement les traductrices et Annina Häusli comme responsable de la LN à l'office central.

2. Appel / vérification des voix

D'après le contrôle des présences, les clubs suivants ne sont pas représentés : CTT Collombey-Muraz, CTT Cortaillod, CTT Châtelaine, CTT Meyrin, CTT Lausanne, CTT Silver Star, CTT Vevey, STT Lugano, TTC Baar, TTC Chur, TTC Kloten, TTC Pratteln, TTC Romanshorn, TTC Thun, TTC Wetzikon et TTC Wil SG

Les clubs suivants se font représenter comme suit : le CTT Sierre par le CTT Grône, le CTT Bulle par le CTT Rossens, le TTC Muri par le STT Tenero, le TTC Burgdorf par le TTC Ostermundigen, le TTC Aarberg par le TTC Münsingen et le TTC Uster par le TTC Bern.

La répartition des voix est réglementée dans le règlement de la LN (art. 3.2).

Vérification des voix : total des voix : 101; majorité absolue : 51; majorité 2/3 : 68

3. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Conformément à l'art. 3.12 du règlement de la LN, les décisions de l'ALN ordinaire du 04.03.2017 ont été remises à tous les clubs LN et au CC STT sous forme de procès-verbal, respectivement sont disponibles sur le site internet de STT.

Personne ne souhaite prendre la parole.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteure Annina Häusli et aux traducteurs.

4. Approbation du rapport annuel du comité directeur

L'assemblée LN approuve le rapport annuel du comité directeur LN (saison 2016/17).

5. Élection d'autres membres du comité directeur LN

Pascal Giroud se réjouit que cette année, il y a un candidat pour le comité directeur LN. P. Giroud le présente car il n'est pas personnellement présent puisqu'il participe aux CS.

Filippo Nick (TTC Rapperswil-Jona) se présente à l'élection au comité directeur LN.

L'élection de Filippo Nick se fait avec des applaudissements.

Il n'y a pas d'autres candidats

6. Approbation du règlement de la ligue nationale et des dispositions complémentaires du RS 510ss

Aucune proposition concernant le règlement de la ligue nationale et les dispositions complémentaires du RS 510ss n'a été soumise.

7. Approbation du règlement ligue nationale

7.1 Élaboration du calendrier LNB/LNC

Puisque la proposition a été soumise trop tard, il faut voter sur l'entrée en matière.

Les personnes présentes décident avec 12 voix contre et donc avec la majorité 2/3 nécessaire d'entrer en matière.

Christian Foutrel prend la parole pour présenter l'avis du comité directeur. Il explique que les informations nécessaires pour la première modification (convocation du cadre A et B) ne sont pas encore connues au moment de l'élaboration du calendrier. Le deuxième point serait toutefois réalisable.

Roland Müller du TTC Neuhausen prend la parole en tant que représentant du demandeur. Afin de planifier les reports de matchs, il serait judicieux d'intégrer le cadre A et B. Cela ne concerne pas seulement les grands clubs et les reports de matchs sont toujours embêtants. C'est pour cette raison qu'il faut prendre en compte toutes les possibilités. Cela devrait donc être planifié déjà à l'avance et pas seulement durant la saison.

C. Foutrel souligne encore une fois que les engagements internationaux ne peuvent pas tous être planifiés à l'avance. Le règlement stipule déjà que les convocations doivent être annoncées six semaines à l'avance et si cela n'est pas le cas, un match peut aussi être repoussé.

Dominique Benoit (CTT La Chaux-de-Fonds) explique que son club a aussi des problèmes avec les convocations. En LNB, six week-ends ne sont pas suffisants, tous sont déjà pris.

P. Giroud mentionne le match de LNA du 31 décembre, UGS-Chênois et Muttenz ont trouvé une solution. C'est très bien. Il y a un problème avec les reports de matchs, STT laisse une marge de manœuvre très restreinte. Il faut trouver une solution. Lors de la prochaine séance du CC, il voudrait soumettre une proposition dans ce sens. C. Foutrel explique que le comité directeur élabore une proposition pour la prochaine ALN si la proposition devait être refusée. Müller est prêt de changer la proposition en postulat si le comité directeur et un groupe de travail élaborent une nouvelle proposition pour la prochaine assemblée.

C. Foutrel: Il le fera.

Markus Korner (TTC Bremgarten) fait remarquer qu'avec la proposition, on tiendrait compte seulement des engagements connus lors de la planification. Theo Huber (TTC Kriens) demande si pour la direction il est véritablement possible de générer d'autres dates. P. Giroud : Il est d'accord que cela sera difficile. Michael Frass (Rapid Luzern) pense que les nouvelles dates n'aideraient pas mais apporteraient encore plus de complexité. Daniel Burren (TTC Bern) qui travaille aussi à l'office central remarque qu'il faudra inventer quelques nouveaux week-ends si la proposition est approuvée et rejoint donc l'avis de Huber et Frass. Jean-Marc Wichser (TTC Fribourg) fait remarquer qu'il est déjà possible de reporter le match exceptionnellement après les dates prévues.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

On passe au vote.

Le vote obtient 69 non.

La proposition est donc rejetée.

P. Giroud explique qu'une nouvelle proposition sera élaborée pour la prochaine ALN.

7.2 Proposition Complément aux directives LN

C. Foutrel présente la proposition. Neuhausen voudrait qu'il soit possible, en LNC, d'organiser des Poules et des Matches doubles. Pour l'office central, cela serait difficile à mettre en pratique et c'est pour cette raison que le comité directeur recommande de refuser la proposition.

R. Müller (TTC Neuhausen) : Pour les clubs périphériques comme Neuhausen ou les Tessinois, il faut parcourir de longues distances en LNC. L'avantage de jouer à domicile est également moins important. Cette proposition permettrait aux clubs d'économiser des ressources (du temps et de l'argent). Il pense que l'office central pourrait trouver une solution.

Jean-Marc Wichser de la commission des statuts et règlements fait remarquer que le principe est déjà prévu au règlement sportif (Art. 510.4.1 RS)

Le vote obtient 84 non.

La proposition est donc rejetée.

7.3 Proposition Reconnaissance de conformité des locaux de jeu par un A/JA

Christian Foutrel présente la proposition du comité. Actuellement, on procède de cette façon depuis déjà longtemps car il est difficile pour le comité de faire la reconnaissance de chaque salle.

Katrin Volkart : Où est-ce que cela est déjà effectué ? C. Foutrel : en LN. K. Volkart : Et les coûts ? C. Foutrel : Il n'y a pas de coûts pour le club si l'A fait la reconnaissance, sauf si la salle n'est pas conforme, il y aura des coûts pour les corrections.

Le vote obtient 9 non.

La proposition est donc approuvée.

5 Local de jeu

5.2 LNA et LNB : Les locaux de jeu sont expertisés et reconnus conformes par le comité directeur LN **ou par un A ou un JA**. Seuls les locaux contrôlés par STT peuvent accueillir des matchs. La surface minimale de l'aire de jeu est de 12 x 6 m et la hauteur de 4 m. L'éclairage au-dessus de l'aire de jeu doit atteindre au minimum 400 Lux. Les fenêtres qui laissent filtrer la lumière doivent être obscurcies. L'utilisation de marqueurs est obligatoire. (...)

Pascal Giroud demande s'il y a des propositions spontanées. Personne ne souhaite prendre la parole.

8. Approbation du cahier des charges Superfinales

Pascal présente le cahier des charges élaboré depuis la dernière ALN. Neuhausen sera le premier organisateur. Pascal adresse ses remerciements au club et espère que ce sera une grande fête avec beaucoup de spectateurs.

Neuhausen soumet encore deux propositions de modification. Pour les grandes salles, le 1^{er} août est trop juste comme date d'attribution. La LN devrait donc être en mesure de définir les organisateurs plus tôt. Cela concerne aussi la réglementation concernant les sponsors.

P. Giroud explique que ce sera la première année et qu'il y aura donc certainement encore des adaptations après la première organisation.

Philip Streuli (Muttentz) met en garde contre les conflits d'intérêts avec des sponsors. Il faudra donc renégocier avec eux ou créer une plate-forme pour la manifestation. Le cahier des charges devrait finalement être en vigueur pendant plusieurs années et pour lui, il manque donc la plate-forme dans ce cahier des charges. Comme deuxième point, il évoque le lieu de match neutre – qu'est-ce que cela signifie ? P. Giroud explique que par-là, on entend un lieu externe aux clubs, donc pas un local de jeu des clubs qui participent. Dans l'idéal, il faudrait choisir un endroit entre les finalistes, mais cela n'est pas toujours possible.

Streuli pense que le cahier des charges n'est pas finalisé. Il y a plusieurs pièges. Et le fait de jouer à l'extérieur du club n'est pas vraiment un endroit neutre. P. Giroud explique que Berne serait par exemple un lieu de match idéal, mais il s'agit de la première fois. Il faudra voir comment cela se passe. Ensuite, il faudra effectuer des modifications en été lors d'un débriefing et faire parvenir ces modifications aux clubs pour le début de la saison.

Daniel Pauli dit que le cahier des charges n'est évidemment pas encore complet. Il faudra tirer des leçons de la première manifestation.

P. Giroud passe au vote sur le cahier des charges et annonce qu'il sera encore modifié l'année prochaine.

Le résultat du vote : 77 oui, 48 non et 19 abstentions.

Le cahier des charges est donc approuvé.

9. Propositions des membres et du comité directeur

C. Foutrel parle du groupe de travail qui devra se pencher sur la réforme de la ligue nationale. Cela avait été approuvé l'année dernière, mais on n'avance pas car il n'y a pas de Suisses alémaniques qui veulent y participer. Il trouve que cela est dommage car pour lui, cela n'a pas de sens d'élaborer cette réforme seulement avec des Suisses romands. Thierry Boucq (CTT Forward-Morges) trouve qu'il est impoli de ne pas faire de séance malgré les personnes intéressées de la Suisse romande. Si les Suisses alémaniques ne souhaitent pas y participer, c'est leur choix. C. Foutrel maintient sa position que cela n'a aucun sens de le faire sans les Suisses alémaniques. P. Giroud explique que cela commencera bientôt, avec ou sans Suisses alémaniques.

10. Date de la prochaine ALN

La prochaine ALN aura lieu le 02.03.2019 dans le cadre des CS élite et de l'AD de printemps 2019 à Vernier et sera organisée par le CTT Châtelaine.

11. Divers

P. Giroud annonce que cette saison, un joueur de LN avait pour la première fois été averti pour son comportement non sportif.

C. Foutrel parle aussi d'une proposition qui sera discutée lors de l'AD concernant la double licence et qui aura aussi une influence sur la LN.

P. Giroud annonce que le calendrier 2018/19 est encore en cours d'élaboration.

Le président serait reconnaissant si les clubs pouvaient le plus rapidement possible – mais au plus tard jusqu'à l'échéance (15 avril) – signaler officiellement s'ils souhaitent retirer, opter pour la relégation volontaire ou renoncer à la promotion de leurs équipes.

P. Giroud annonce aux personnes présentes que Susanne Gries quittera STT fin août. Il regrette cette décision. L'assemblée rend hommage à son travail avec des applaudissements.

P. Giroud demande si quelqu'un souhaite prendre la parole. Cela n'est pas le cas.

P. Giroud souhaite aux personnes présentes de passer de bons championnats suisses et clôt l'assemblée à 11h45.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Collaboratrice LN



Annina Häusli

Va à :

Clubs LN

Comité central STT

Présidents CT AR

CSR STT